

PARCOURS DTG ET 3PT - MODULE 1

Ref DTG3PT1 - Version R003

PUBLIC

Dirigeants Encadrants techniques

Opérateurs :

- Diagnostiqueurs

Architectes

- Bureaux études

- Thermiciens

- Géomètres



1 jour (7 heures)



Formation e-learning

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

- Comprendre les textes réglementaires traitant de l'habitat en copropriété
- Comprendre le contenu et les points de contrôle du DTG-3PT
- Pouvoir évaluer la liste des actions et travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble
- Savoir restituer le DTG-3PT à la copropriété
- Comprendre le parcours de la rénovation énergétique d'une copropriété
- Appréhender la triangulaire : syndic, conseil syndicale et opérateur

PROGRAMME

PARTIE 1 - Les fondamentaux du DTG/3PT

Le diagnostic technique global (DTG) Le projet à plan pluriannuel de travaux (3PT) La différence entre le 3PT et le DTG Les compétences pour réaliser le 3PT et le DTG Le DPE Collectif

FORMATEUR(S)

Formation réalisée par un Expert réglementaire

Liste des formateurs consultable sur le site internet de l'Académie MINERVA

PARTIE 2 – L'environnement réglementaire de la copropriété

Les obligations de la copropriété Les outils réglementaires La réglementation en habitat collectif Le vocabulaire de la copropriété



LES + DE LA FORMATION



- Décrypter l'environnement réglementaire du DTG/3PT
- Formation permettant de définir les limites et les points de contrôle de la mission DTG/3PT
- Comprendre l'économie du DTG/3PT, les besoins du syndic et votre marché potentiel



OBLIGATOIRE : Maitriser la réalisation des DPE à l'immeuble ou d'audits énergétiques RECOMMANDÉ : BAC+3* en technicité du bâtiment et/ou équivalent.

Attention: Pour l'exercice des missions DTG-3PT, il est nécessaire d'avoir suivi la formation et de disposer d'un Bac +3.

(*Conformément au Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016, nous vous rappelons que seules les personnes titulaires d'un bac +3 dans le domaine des techniques du bâtiment et ayant suivi la formation DTG sont autorisées à exercer la mission DTG).

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION



Formation interactive, expertise d'un média spécialisé en veille réglementaire

Validation des acquis par la réalisation d'une évaluation en fin de formation.

<u>NB</u>: Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Se référer au site www.academie-minerva.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION, TARIFS ET ACCESSIBILITÉ:

Inscription en ligne sur le site internet de l'Académie MINERVA – 950 € HT

Finançable par vos OPCO!

Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : contact@academieminerva.fr

